

## Activité féminine et localisation de l'emploi : quelles relations à l'échelle régionale dans la France de l'après-guerre ?

Chantal Balley

Volume 31, numéro 83, 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Balley, C. (1987). Activité féminine et localisation de l'emploi : quelles relations à l'échelle régionale dans la France de l'après-guerre ? *Cahiers de géographie du Québec*, 31(83), 237–246. <https://doi.org/10.7202/021878ar>

Résumé de l'article

La hausse de l'activité a été générale en France, depuis 1962, pour toutes les catégories de femmes, quels que soient leur âge, leur statut matrimonial et, pour celles qui ont des enfants, quelles que soient la taille de la famille et la catégorie socioprofessionnelle du conjoint. Toutefois, au niveau régional, la diversité des taux d'activité féminine demeure grande. L'analyse montre qu'elle est liée à la dynamique de la diversification structurelle de l'emploi. Les femmes ayant la charge d'enfants ont pu, elles aussi, faire partie du mouvement général d'insertion professionnelle, grâce au gain de temps que les progrès de la technologie industrielle leur ont permis de réaliser dans leurs activités domestiques.

## ACTIVITÉ FÉMININE ET LOCALISATION DE L'EMPLOI : QUELLES RELATIONS À L'ÉCHELLE RÉGIONALE DANS LA FRANCE DE L'APRÈS-GUERRE ?

*par*

**Chantal BALLEY**

*Laboratoire «Strates», Université de Paris I — CNRS,  
191 rue Saint-Jacques, 75000, Paris*

### RÉSUMÉ

La hausse de l'activité a été générale en France, depuis 1962, pour toutes les catégories de femmes, quels que soient leur âge, leur statut matrimonial et, pour celles qui ont des enfants, quelles que soient la taille de la famille et la catégorie socioprofessionnelle du conjoint. Toutefois, au niveau régional, la diversité des taux d'activité féminine demeure grande. L'analyse montre qu'elle est liée à la dynamique de la diversification structurelle de l'emploi. Les femmes ayant la charge d'enfants ont pu, elles aussi, faire partie du mouvement général d'insertion professionnelle, grâce au gain de temps que les progrès de la technologie industrielle leur ont permis de réaliser dans leurs activités domestiques.

**MOTS-CLÉS :** femmes, emploi, comportement, région, temps quotidien.

### ABSTRACT

#### **Female Labour-Force Participation and Employment Location : Interrelationships at the Regional Scale in post-War France**

Since 1962, there has been a general trend toward increased labour-force participation among women of all social classes, whatever their age, marital status and, for those with children, regardless of family size and occupational status of spouse. Yet important regional variations in women's labour force participation rates persist. These variations are related to the dynamic of regional diversification in employment structure. The participation of women with children has been largely rendered possible by access to new household technologies which have reduced the time women need to spend on household tasks.

**KEY WORDS :** Women, employment, labour-force participation, France, regions, organization of time.

\*  
\*       \*  
\*

En 1962, la population féminine âgée entre 15 et 64 ans comptait 42,8% d'actives au sens économique du terme. Depuis cette date, le pourcentage s'élève régulièrement ; il

atteint 53,7% en 1982 et 55,9% en 1985. Le fait que la femme exerce une activité professionnelle n'est pas nouveau. Ce qui se passe depuis les années cinquante n'est que l'accélération du processus de transformation du rapport des femmes au travail, processus amorcé il y a un siècle, avec ce qu'on a coutume d'appeler la Révolution industrielle, et qui accompagne le passage d'une société à dominante rurale et agricole vers une société à dominante urbaine et tertiaire.

À la fin du siècle dernier (1891), dans une France rurale à 63%, où l'activité agricole restait prédominante et où la population agricole représentait 70% de la population rurale, la majorité des femmes travaillait dans l'agriculture. De nos jours, 7,1% seulement des actives œuvrent dans l'agriculture, 20,8% en usine et 72,1% dans les bureaux. Peu de métiers restent interdits aux femmes. Le renversement de situation a eu lieu; il est devenu significatif dans la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale.

Cet article prend en compte cette période pour observer l'évolution du niveau d'activité féminine<sup>1</sup> et évaluer, à l'échelle régionale, l'effet de localisation de l'emploi sur les interrelations entre l'activité féminine, l'emploi, et les charges familiales. Les données chiffrées utilisées sont essentiellement produites par l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.). Grâce aux recensements de la population et aux enquêtes sur l'emploi effectuées annuellement depuis 1950 — dont la base de sondage et le questionnaire ont été révisés à plusieurs reprises pour améliorer la qualité des informations — il est possible de suivre dans le temps le processus d'évolution territoriale de l'activité féminine.

## LA GÉNÉRALISATION DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES FEMMES

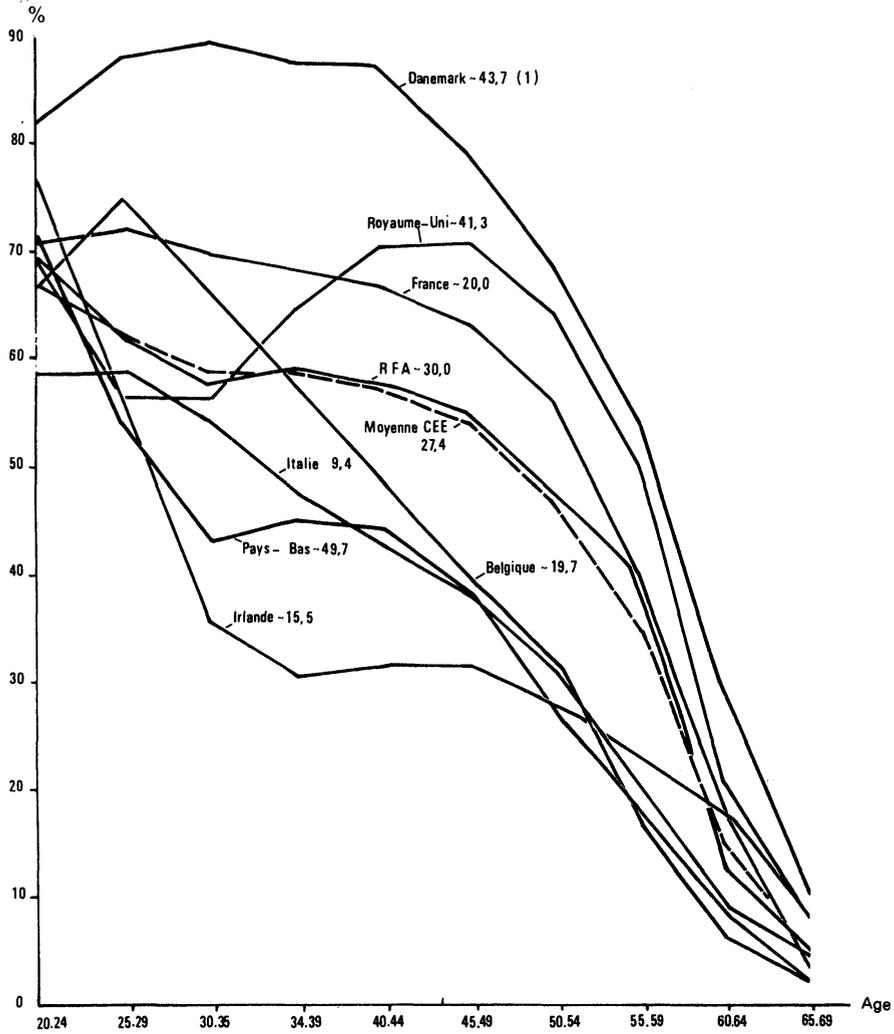
De 1954 à 1982, la hausse des taux d'activité a caractérisé toutes les tranches d'âges de 20 à 60 ans, car les entrées sur le marché du travail n'ont pas été le fait exclusif des jeunes et que les réinsertions des personnes plus âgées dans le marché de l'emploi ont été fréquentes (Huet, 1982). La courbe d'activité selon l'âge a perdu ses deux modes caractéristiques d'une activité rythmée par les pauses dues aux maternités, pour se présenter sous une forme qui ressemble bien plus à celle de l'activité masculine. Au sein de la Communauté économique européenne (C.E.E.), la France est le pays qui se rapproche le plus du Danemark, où l'activité féminine est particulièrement forte chez les 20 à 45 ans (figure 1).

Malgré la crise qui, dès ses débuts, a fragilisé la position des femmes, et malgré la charge que représentent les enfants, responsabilité qui, dans la plupart des cas, fait supporter aux mères de famille plus d'une journée de travail en 24 heures, les taux d'activité n'ont cessé de progresser pour toutes les catégories de la population féminine (tableau 1).

La continuité du mouvement d'insertion des femmes dans le monde du travail a surpris bien des observateurs, à commencer par les statisticiens chargés de dresser les courbes prévisionnelles de l'activité féminine. Ces derniers n'ont pas perçu les profondeurs historiques du processus, surestimant les effets négatifs de la conjoncture de crise sur les décisions des femmes — devant la montée du chômage, celles-ci hésiteraient à s'engager dans une activité professionnelle — et sous-estimant l'ampleur de deux facteurs qui ont concouru à la hausse du taux d'activité féminine : la réduction de la fécondité et la tertiarisation des emplois. Pour les groupes d'âges

Figure 1

TAUX D'ACTIVITÉ FÉMININE PAR GROUPES D'ÂGES DANS LES PAYS  
DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE EN 1983



(1) % d'actives à temps partiel

Source: MARCHAND OLIVIER (1986) *La population active commence à diminuer après l'an 2000*,  
Économie et Statistique, n° 190, p. 53

**Tableau 1**  
**Évolution des taux d'activité en France**

	1962	1968	1975	1982			
<i>Selon le sexe, pour les 15-64 ans :</i>							
Hommes	82,5	81,8	79,8	77,4			
Femmes	42,8	43,6	48,0	53,7			
<i>Selon le statut matrimonial, pour les femmes de plus de 15 ans :</i>							
	Céliba- taires	Veuves	Divor- cées	Mariées selon le nombre d'enfants de moins de 16 ans			
				Total	0	1	2
1962	53,6	26,9	31,6	35,5	39,3	25,6	16,1
1982	50,2	29,2	49,1	41,9	66,6	57,9	31,2
<i>Selon le nombre d'enfants (0-16 ans), pour les femmes avec conjoint de 25-44 ans :</i>							
		0	1	2	3 ou +		
1962		59,5	43,4	26,1	15,9		
1982		81,0	74,7	60,8	30,6		

Source : Recensements de la population (I.N.S.E.E.)

compris entre 25 et 50 ans, les taux observés en 1985 sont supérieurs de 3,8 points à 6,3 points, à ceux prévus en 1979 pour cette même année 1985 (Marchand, 1986).

## ACTIVITÉ FÉMININE ET STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'EMPLOI

L'adéquation entre la structure du marché du travail et les comportements des femmes au travail peut être mesurée, à un moment donné et pour un territoire donné, par le taux global d'activité féminine qui, dans le cas présent, est le rapport du nombre d'actives âgées entre 15 et 64 ans sur la population féminine totale de ce même groupe d'âge. En 1982, pour l'ensemble de la France, nous savons que sa valeur est de 53,7%. Mais, calculés pour des portions du territoire métropolitain, les pourcentages oscillent fortement. L'existence de disparités régionales de l'activité féminine, qui avait été mise en évidence pour la période 1962-1968 (Comité du travail féminin, 1972; Michal, 1973-; Chanut, 1977), est une réalité toujours actuelle.

Depuis une vingtaine d'années, le fait le plus caractéristique de l'évolution de l'activité des femmes est l'abandon par celles-ci du secteur agricole — l'évolution est très nette chez les jeunes — et leur entrée massive dans les professions du secteur tertiaire (tableau 2). On pourrait penser que la vitesse de croissance de ce secteur est le facteur essentiel de différenciation des taux d'activité féminine régionaux; en conséquence, puisque la décentralisation tertiaire a été moins efficace que celle de l'industrie, les effets du rythme différentiel de croissance des emplois tertiaires seraient déterminants sur la participation des femmes à l'emploi. Or, lorsqu'on met en correspondance le taux global d'activité féminine avec des variables de croissance de l'emploi, on constate qu'il n'y a pas de relation immédiate entre le pourcentage de croissance des emplois non agricoles en général, tertiaires en particulier, et le niveau

Tableau 2

**Répartition des femmes actives selon les secteurs d'activité et les catégories  
socioprofessionnelles en France, en 1962 et 1982**

	1962 %		1982* %
Secteur : primaire	19,7		7,1
secondaire	26,6		20,9
tertiaire	53,7		72,0
<b>Total</b>	<b>100</b>		<b>100</b>
Agriculteurs exploitants	17,9	Agriculteurs exploitants	6,5
Salariés agricoles	1,4	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,1
Patrons de l'industrie et du commerce	11,2	Cadres et professions intel- lectuelles supérieures	5,4
Professions libérales et cadres supérieurs	1,8	Professions intermédiaires	17,8
Cadres moyens	8,9		
Employés	21,2	Employés	46,9
Ouvriers	22,8	Ouvriers	16,3
Personnels de service	12,7		
Autres catégories	2,0		
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>Total</b>	<b>100</b>

\* La nomenclature des catégories socioprofessionnelles pour 1982 est différente de celle de 1962.  
Source : Recensements de la population (I.N.S.E.E.)

de l'activité féminine en 1982. Un exemple significatif : les régions Aquitaine, Midi — Pyrénées, Languedoc — Roussillon, Provence — Côte-d'Azur, qui sont parmi les régions ayant connu les plus fortes augmentations de l'emploi non agricole, presque exclusivement dans le tertiaire, ont des taux d'activité qui les situent parmi les plus faibles (tableau 3).

Par contre, en corrélant ce même taux d'activité féminine avec une mesure (indice de Gibbs et Martin, 1962) prenant en compte la ventilation des emplois selon les trois grands secteurs d'activité économique, primaire, secondaire et tertiaire, il apparaît que le travail professionnel des femmes est fonction, pour une période donnée, du mode de répartition des emplois selon ces secteurs ( $r = 0,55$ ). Plus cette répartition est diversifiée, plus les niveaux d'activité féminine tendent à être élevés ; à l'inverse, lorsque cette répartition est trop déséquilibrée, par rapport à la répartition égalitaire que le calcul de l'indice prend comme référence, comme c'est le cas en Languedoc — Roussillon ou en Provence — Côte-d'Azur où la part du secteur tertiaire dans l'emploi régional atteint respectivement 61,5% et 67,8%, les taux d'activité sont faibles. Seule fait exception la région Île-de-France pour laquelle l'activité agricole est négligeable en termes d'emploi depuis plusieurs décennies (en 1962 comme en 1982, 0,6% de l'emploi régional) et qui, avec le développement d'un secteur tertiaire très étendu, exerce une forte attraction sur les femmes désireuses de pratiquer une activité professionnelle. Cette région présente un type de répartition de l'emploi entre les secteurs économiques très différent de celui qui est observé ailleurs et qui préfigure peut-être le stade ultérieur de l'évolution générale. Toujours est-il qu'avec un indice de

Tableau 3

## Taux d'activité féminine par région en France, 1982

	Taux global rectifié * %	Taux des femmes ** avec conjoint rectifié %
France	53,7	63,4
Île-de-France	61,0	70,7
Champagne — Ardenne	53,6	63,8
Picardie	52,9	63,2
Haute-Normandie	55,3	65,6
Centre	58,8	70,6
Basse-Normandie	58,1	67,3
Bourgogne	54,9	65,7
Nord — Pas-de-Calais	45,7	56,4
Lorraine	46,2	55,3
Alsace	51,2	60,9
Franche-Comté	53,4	62,7
Pays-de-la-Loire	56,6	65,9
Bretagne	54,9	65,9
Poitou — Charentes	53,3	65,7
Aquitaine	51,2	61,5
Midi — Pyrénées	50,6	62,9
Limousin	56,2	68,6
Rhône — Alpes	54,3	62,4
Auvergne	54,3	65,3
Languedoc — Roussillon	44,4	53,5
Provence — Côte-d'Azur	46,1	52,3

\* Comme la répartition des femmes selon les groupes d'âges est très variable d'une région à l'autre — par exemple l'Île-de-France avec 48,6% de moins de 34 ans dans la population active, le Nord — Pas-de-Calais avec 50,2%, se distinguent du Limousin qui n'en compte que 43,8% — et comme les taux d'activité sont eux-mêmes différenciés selon les groupes d'âges, il a fallu éliminer l'effet des structures d'âges sur les taux d'activité en alignant le profil structurel de la population féminine de chaque région sur celui de la France.

\*\* De 25 à 45 ans.

Source : Recensements de la population (I.N.S.E.E.)

diversification le plus faible de toutes les régions, elle présente le taux d'activité féminine le plus élevé.

La hausse générale de l'activité féminine s'est accompagnée d'une diffusion de la participation des femmes dans l'éventail des professions. Et selon le niveau de cette activité, la représentation des femmes est plus ou moins accentuée. Une analyse factorielle, et une classification ascendante hiérarchique sur les taux globaux d'activité et les taux de féminisation des 18 catégories socioprofessionnelles considérées, montrent l'association entre les niveaux de valeurs. En 1982, dans les régions présentant un taux d'activité féminine élevé (Île-de-France, Haute-Normandie, Centre, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire, Limousin), les femmes sont sur-représentées, par rapport à la moyenne, dans tout un ensemble de professions qui ne relèvent pas seulement du secteur tertiaire, mais aussi d'activités industrielles et/ou agricoles; les sous-représentations ne concernent qu'un nombre restreint de professions. Dans les régions d'activité féminine moyenne (Bretagne, Champagne — Ardenne, Picardie, Bourgogne, Franche-Comté, Poitou — Charentes, Rhône — Alpes, Auvergne), la part

des femmes dans les différents secteurs d'activité et dans les 18 professions observées est très proche de la moyenne, et les secteurs de sous-représentation des femmes deviennent plus nombreux. Dans les régions d'activité féminine faible (Aquitaine, Midi — Pyrénées, Nord — Pas-de-Calais, Lorraine, Alsace, Languedoc — Roussillon, Provence — Côte-d'Azur), le profil de la représentation féminine est exactement l'inverse de celui observé pour le premier groupe de régions ; il n'y a pas, ou peu, de sur-représentation féminine, et le nombre des professions où les femmes sont sous-représentées devient élevé.

Cette classification suggère une remarque : les régions Nord — Pas-de-Calais et Lorraine d'une part, Languedoc — Roussillon et Provence — Côte-d'Azur d'autre part, se côtoient dans les plus basses valeurs du taux d'activité féminine. Cela surprend quand on connaît la différence des rythmes d'évolution de l'emploi non agricole entre 1962 et 1982 : + 7,1 % et + 7,2 % pour les deux premières régions, + 49,9 % et + 45,6 % pour les deux autres. Ce qui a été dit concernant l'emploi suffit à expliquer la position du Nord — Pas-de-Calais et de la Lorraine. En ce qui concerne les deux régions méridionales, faut-il penser qu'en plus de la faible répartition des emplois selon les secteurs économiques, et d'un retard relatif dans le processus d'extension du travail professionnel des femmes (en 1962, ces deux régions avaient déjà les plus bas taux d'activité féminine), il existe des blocages dans l'adéquation entre la formation des actives et la qualification des emplois ?

## ACTIVITÉ FÉMININE ET CHARGES FAMILIALES

De toutes les catégories de la population féminine distinguée selon le statut matrimonial, c'est chez les femmes mariées, tous âges réunis, que le pourcentage d'actives est le moins élevé. Pour celles qui ont un ou plusieurs enfants de moins de seize ans, c'est-à-dire pour la moitié d'entre elles, les charges familiales représentent un certain nombre de contraintes sur le choix face au travail ou, pour celles qui travaillent, sur la compatibilité entre vie professionnelle et vie familiale (Riandey, 1976).

Néanmoins, durant la période s'étendant de 1968 à 1982, c'est dans cette catégorie et chez les plus jeunes (tableau 1) que les taux d'activité ont le plus augmenté (Sztokman, 1978). Sachant l'énorme contrainte que représente la garde des enfants pour les femmes dont le lieu de travail est éloigné du lieu de résidence, et dont l'horaire ne concorde pas avec celui de l'école (Desplanques, 1985 ; Villeneuve-Gokalp, 1985), nous avons cherché à mesurer l'effet, au niveau régional, de la présence/absence d'équipements pour la petite enfance sur le comportement des femmes face au travail, en utilisant comme indicateur de l'adéquation le taux d'activité des femmes âgées entre 25 et 44 ans ayant au moins un enfant de moins de trois ans et dont le conjoint n'est pas agriculteur. En effet, très souvent, les femmes d'agriculteurs sont elles-mêmes actives sur l'exploitation, ou ont des parents à proximité à qui elles peuvent confier les enfants ; la garde des enfants ne se pose pas pour elles avec la même acuité que pour les femmes qui travaillent à l'extérieur de chez elles (à l'exception toutefois des enseignantes). Parmi les femmes ayant des enfants de moins de seize ans, ce sont elles qui ont le plus fort taux d'activité et, fait significatif, celui-ci ne « chute » pas entre le deuxième et le troisième enfant.

Le résultat le plus clair de l'analyse est que l'insuffisance, générale en France, des équipements pour la petite enfance, notamment des places de crèche (4,8 enfants pour 100 enfants de moins de 3 ans, en 1982), et leur inégale répartition dans l'espace

(Pinçon-Charlot et Rendu, 1984) ne permettent pas de percevoir, au niveau régional, les effets qu'on serait en droit d'attendre de tels équipements.

Précisons que les taux d'activité des femmes avec conjoint ont été rectifiés pour éliminer l'effet d'inégale répartition de ces femmes selon la catégorie socioprofessionnelle du conjoint d'une région à l'autre — on sait que l'activité des femmes varie avec la profession du conjoint. Le profil de répartition des femmes avec conjoint de chaque région a été aligné sur celui de la France.

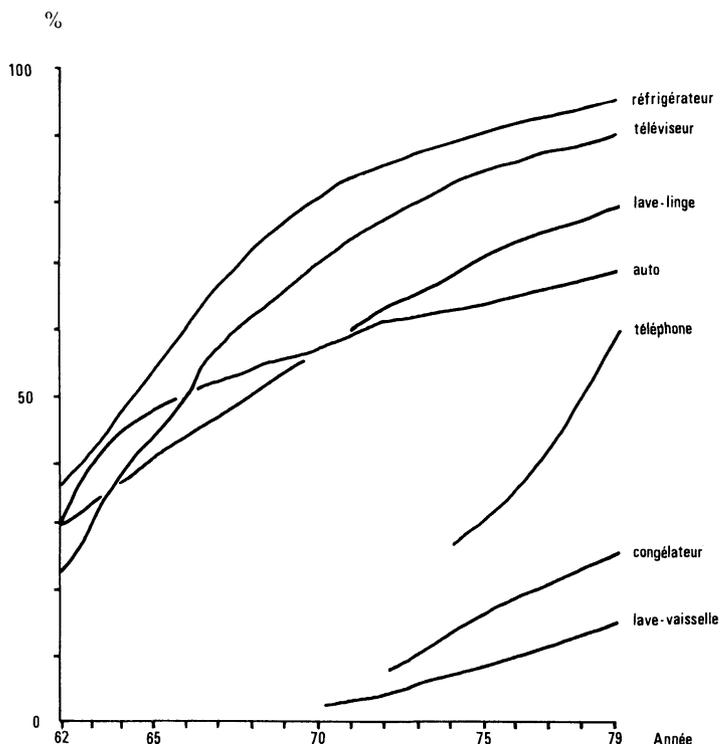
Cela n'explique pas entièrement que le cumul des deux fonctions, si peu fréquent il y a un quart de siècle, soit devenu une pratique majoritaire, du moins pour les femmes ayant moins de trois enfants. Évolution des mentalités ? Très certainement. Mais aussi, ne peut-on penser que les effets du progrès technique sur la vie quotidienne des ménages constituent un élément essentiel du changement de comportement des femmes vis-à-vis du travail professionnel ? En effet, les études réalisées sur le partage des tâches domestiques entre les deux parents montrent que l'aide apportée par l'homme pour les activités traditionnellement dévolues à la femme (approvisionnement, cuisine, ménage, soins aux enfants) reste limitée et ponctuelle (Daune Richard, 1983). Aussi est-on amené à considérer que le gain de temps réalisable dans l'exercice des activités domestiques provient de la prise en charge par le secteur industriel d'un certain nombre de fonctions exercées par la mère de famille (confection de vêtements et, tout récemment, préparation de légumes et de plats cuisinés) et de la mise sur le marché de biens facilitant l'exécution des tâches (appareils électro-ménagers, produits d'entretien divers). L'abaissement du coût de ces produits les rend accessibles à une gamme de revenus de plus en plus large. Ainsi, le temps qu'il devient possible de « récupérer » est investi dans une activité professionnelle.

Dans le même temps, le progrès technique offrait aux couples, aux femmes, les moyens de concilier plus facilement le travail professionnel et le travail domestique grâce au contrôle des naissances. Afin de mieux gérer les contraintes temporelles inhérentes à leur double fonction, les femmes ont été de plus en plus nombreuses à pratiquer la contraception : 68% des femmes de 20 à 44 ans en 1978, selon une enquête de l'Institut national d'études démographiques (Sardon, 1986).

## CONCLUSION

La période qui s'étend de 1962 à 1982 a connu un développement régulier et soutenu de l'activité féminine en France. Les conditions les plus favorables à ce développement résultent de la combinaison d'un facteur à effet dominant, la diversification structurelle des emplois localisés dans les 21 régions, et d'un facteur d'importance plus secondaire, mais néanmoins indispensable à l'efficacité du premier, à savoir la rapidité de croissance des postes de travail dans toutes les catégories socioprofessionnelles.

La crise n'a pas fait obstacle à la poursuite du mouvement d'insertion professionnelle des femmes. L'insuffisance des équipements et des structures territoriales d'aide aux mères de famille n'a pas empêché un changement de comportement spectaculaire face au travail, pour cette catégorie de femmes dont la vie quotidienne a bénéficié des améliorations dues au progrès technique. Elles ont tiré profit du gain de temps obtenu par suite de « l'industrialisation » de tâches domestiques, et des possibilités offertes par la diffusion des procédés contraceptifs,

**Figure 2****ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPEMENT DES MÈNAGES (% DES MÈNAGES)**

Source: Courbes effectuées à partir des résultats des enquêtes de l'I.N.S.E.E. sur l'équipement des ménages

pour s'investir dans une activité professionnelle et aménager la taille de la famille en fonction de la compatibilité entre temps de travail et temps familial.

Il est prévu que les taux d'activité féminine continuent à progresser. Très vraisemblablement, les jeunes générations ayant accédé à l'emploi pendant ces deux dernières décennies ne cesseront pas de travailler après 40 ans, alors qu'actuellement, à partir de cet âge, on compte un nombre important de femmes n'ayant jamais travaillé ou ne travaillant plus. La forme de la courbe d'activité féminine selon l'âge se calque progressivement sur celle de l'activité masculine. Mais les niveaux seront-ils similaires? Aux âges extrêmes de l'activité, pour les 15-24 ans et les 50-64 ans, la pression du dispositif de formation professionnelle d'une part et de mise à la retraite d'autre part tend à homogénéiser les comportements face à l'activité. Mais pour les femmes de 24 à 50 ans, qui désirent travailler, il est probable que les conditions du marché de l'emploi deviennent plus difficiles qu'auparavant. La croissance des professions du tertiaire se ralentit, les exigences de qualification à l'embauche

s'élèvent. Des facteurs tels que le niveau de formation ou l'amélioration de l'environnement fait aux familles prennent déjà une importance accrue pour expliquer l'évolution de l'activité professionnelle des femmes.

#### NOTE

<sup>1</sup> La dénomination « taux d'activité » correspond à ce que les anglo-saxons appellent « taux de participation à l'emploi ».

#### SOURCES CITÉES

- CHANUT, J.M. (1977) Activité et emploi féminins dans les régions en 1968. *Les Collections de l'I.N.S.E.E.*, série R, n° 25, 60 p.
- CHASTANG, Antoine (1982) Activités professionnelle et domestique des femmes en milieu ouvrier. *Économie et statistique*, 141 : 69-78.
- COMITÉ DU TRAVAIL FÉMININ (1972) *Disparités régionales de l'activité féminine*. Rapport réalisé pour le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population, 39 p.
- DAUNE RICHARD, Anne-Marie (1983) *Travail professionnel et travail domestique*. Paris, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, 195 p.
- DESPANQUES, Guy (1985) Modes de garde et scolarisation des jeunes enfants. *Économie et statistique*, 176 : 27-40.
- GIBBS, J.P. et MARTIN, W.T. (1962) Urbanization, Technology and the Division of Labour: International Patterns. *American Sociological Review*, oct., p. 322-358.
- HUET, Maryse (1982) La progression de l'activité féminine est-elle irréversible? *Économie et statistique*, 145 : 3-17.
- MARCHAND, Olivier (1986) La population active commence à diminuer juste après l'an 2000. *Économie et statistique*, 190 : 41-54.
- MICHAL, Marie-Geneviève (1973) L'emploi féminin en 1968. *Les Collections de l'I.N.S.E.E.*, série D, n° 25, 136 p.
- PINÇON-CHARLOT, Monique et RENDU, Paul (1984) Les femmes d'Île-de-France dans l'espace des équipements collectifs : des inégalités cumulées. *Économie et statistique*, 162 : 51-70.
- RIANDEY, Benoit (1976) *Le budget temps des mères de familles. Étude effectuée pour la Caisse nationale des allocations familiales*, 158 p.
- SARDON, Jean-Paul (1986) La collecte des données sur les pratiques contraceptives : les enseignements de l'enquête I.N.E.D.-I.N.S.E.E. de 1978. *Population*, 41 (3) : 73-91.
- SZTOKMAN, Nicole (1978) Les françaises et le travail. Analyse des données du recensement de 1975. *Annales de géographie*, 484 : 673-695.
- VILLENEUVE-GOKALP, Catherine (1985) Incidences des charges familiales sur l'organisation du travail professionnel des femmes. *Population*, 2 : 267-298.

(acceptation définitive en avril 1987)

#### CARTOGRAPHIE

Réalisation : Andrée G.-LAVOIE  
Photographie : Serge DUCHESNEAU